



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Montant des pensions

Question écrite n° 49125

Texte de la question

M. Jean-Claude Barran attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur les traitements et pensions de retraite des fonctionnaires. En effet, le Gouvernement a décidé d'appliquer en 1997, une augmentation de 1 % aux traitements et pensions de retraites des fonctionnaires. Aussi, compte tenu du gel des salaires en 1996 et de l'augmentation de la CSG, la perte de pouvoir d'achat des retraites n'est pas contestable et risque de s'aggraver dans les années à venir. Il lui demande si des mesures spécifiques sont prévues à moyen terme en faveur de ces personnels dont la situation devient préoccupante.

Données clés

Auteur : [M. Barran Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49125

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1151